



Compte rendu du Conseil Municipal du 3 Septembre 2020

L'an deux mille vingt, le trois Septembre à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Philippe Ariès.

Date de convocation : 28 août 2020

Présents : 13

Philippe ARIES – Eric FAUSSURIER – Didier BRUNEL – Marie-Agnès ACHAI NTRE – Yves MEILLER – Christian PEILLON – Isabelle DURAND – Catherine BRUNETON – Sébastien SOUTRENON – Catherine LIROLA – Jean-Michel VALLOT – Marie-Christine FEUILLATRE – Magali ARNAUD

Absents excusés:

Marie-Claude FOREST pouvoir à Catherine Lirola

Emmanuel MARILLIER pouvoir à Magali Arnaud

Nombre de membres en exercice : 15

Secrétaire de séance : Marie Christine FEUILLATRE

Désignation des délégués aux commissions intercommunales de la CCPR

Lors de sa séance du 22 Juillet 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a arrêté la représentativité des communes au sein des commissions thématiques et autres instances de travail.

Le Conseil Municipal désigne les conseillers suivants:

Commission "Aménagement du territoire, urbanisme et habitat" : Marie Claude Forest, Philippe Aries, Éric Faussurier

Commission "Tourisme": Marie Claude Forest, Marie Agnès Achaintre,

Commission "Economie": Catherine Lirola, Jean Michel Vallot

Commission "Services à la personne": Marie Claude Forest, Christian Peillon, Philippe Aries

Commission "Finances": Philippe Aries, Éric Faussurier

Commission "Réseaux": Didier Brunel, Sébastien Soutrenon

Commission "Environnement": Christian Peillon, Didier Brunel

Commission "Communication": Emmanuel Marillier, Magali Arnaud

Commission "Culture": Emmanuel Marillier, Marie Agnès Achaintre

Commission "Piscine": Emmanuel Marillier, Marie Agnès Achaintre

Commission "Mutualisation": Catherine Bruneton, Philippe ARIES

Délibérations :

Désignation du délégué communal au parc du Pilat

Monsieur le Maire rappelle que la représentation de notre commune au Parc du Pilat se décide en lien avec la Communauté de Communes, que les 15 sièges dont dispose le Pilat Rhodanien sont à répartir pour 8 sièges à l'intercommunalité et 7 sièges à la commune. Il convient donc d'élire le représentant de la commune pour nous représenter au sein du Parc.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, ont élu à l'unanimité:

- **Emmanuel MARILLIER, délégué communal**

✚ Décision modificative budget pour concrétiser créance CBMS

Pour rappel, la société CBMS qui occupait la 2ème partie du bâtiment industriel du Briat a déposé le bilan au cours de l'année 2016. Les loyers concernant la période de mise en liquidation n'ont pas été payés et leurs montants s'élevaient à 17914€. Cette somme avait été provisionnée lors du dernier mandat sur un compte fonctionnement de la commune. Après décision du tribunal de commerce de Saint Etienne, les procédures à l'encontre du redevable se sont soldées par une clôture pour insuffisance d'actif. Il faut donc qu'on procède à une reprise de la provision. Pour cela, nous devons réaliser une modification budgétaire dans la section de fonctionnement de compte à compte. Cette décision, après discussion, a été approuvée à l'unanimité.

✚ Projet Loire Connect

Dans le cadre de la politique menée par le Département de la Loire liée à la transition numérique, un appel à projets a été lancé auprès des communes et de la Communauté de Communes.

Au dernier conseil municipal, ce projet avait été évoqué. Il consiste à proposer à l'ensemble de la population l'accès au numérique.

Depuis, le dossier a été envoyé au département mais il restait la délibération à prendre.

Nous avons fait la demande pour un projet d'équipement de la bibliothèque, de la mairie et d'un pack visio conférence.

✚ Création du poste assistante de gestion administrative (intégration Martine)

Monsieur le Maire rappelle que le détachement de Madame Vignal doit se terminer à la fin de l'année. Nous avons déjà évoqué lors du mandat précédent, la possibilité d'intégrer Madame Vignal de manière à assurer la pérennité du secrétariat de la mairie. Pour ce faire, nous devons créer un emploi permanent d'adjoint technique administratif à temps non complet à raison de 25 heures hebdomadaires ouvert à tous les grades du cadre d'emploi d'adjoint administratif. Cette décision après discussion a été soumise au vote : 14 pour et 1 abstention.

Questions diverses

✚ Travaux AGORESPACE,

La décision de remplacer le gazon synthétique de l'Agorespace avait été validée en début d'année et il restait à planifier l'intervention. La dépose du vieux gazon se fera semaine 40 par les employés municipaux et un appel à volontariat pour leur donner un coup de main. La pose du nouveau gazon se fera semaine 42 par une équipe Agorespace.

✚ réfection cour de l'école,

Une réflexion est à reprendre avec les architectes conseil du Parc avant de lancer les travaux.

✚ mise en sécurité abri bus de Pont Jacquet (partie éclairage),

Afin de finaliser la mise en sécurité de l'abri bus de Pont Jacquet, nous avons demandé au SIEL de nous réaliser des solutions chiffrées. Il nous a fait 3 propositions. La plus pertinente serait celle prise à 100% par le SIEL pour un montant de 10403€ subventionnable à 56% par le SIEL et il resterait à charge de la commune la somme de 5825€ qu'on va essayer de subventionner en partie.

Une demande va être faite au transports scolaires du département pour l'installation d'un abri bus au rond point de l'aucize sur les trajets Pélussin - Maclas

✚ projet relance département et région, projet C6 Archives

Dans le cadre des projets de relance économique, on a demandé au SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Énergétique) de nous aider pour élaborer un cahier des charges d'après un audit énergétique de l'école. Dans un 1^{er} temps, pour répondre à l'appel à projets, on va consulter pour continuer de remplacer les anciennes fenêtres de l'école.

✚ Désignation conseillers au CNAS

Après les élections municipales, nous devons désigner les délégués au CNAS (action sociale) au sein de la collectivité. Nous avons à choisir 2 personnes, l'une parmi les élus et l'autre parmi le personnel.

Pour les élus, le délégué sera Éric Faussurier et pour le personnel, ce sera Nathalie FOREL.

🚦 Retour des commissions

Ecole : la rentrée s'est très bien passée avec un effectif en hausse. La gestion de la cantine est tendue car on a en moyenne plus de 60 enfants à tous les repas, avec des pics à plus de 70 enfants.

On a fait appel à une autre personne pour travaux de ménage le soir suite au surcroît de travail occasionnée par l'occupation des salles suite au protocole COVID.

Au périscolaire aussi, on a plus d'enfants en moyenne que l'année passée.

🚦 Divers

- AXIANS: Orange souhaite implanter une antenne afin de couvrir les zones "grises" sur la commune. Avec le PLU, on a des difficultés pour décider d'une implantation précise.
- Le point à temps devrait se faire fin septembre.
- Logiciel cimetière: on doit se rendre à Véranne et à St Sauveur en Rue pour une démonstration de leur logiciel avant de commander le nôtre.
On a prévu de rajouter 8 caves urnes au cimetière pour compléter le Jardin du Souvenir
- Une commission voirie est prévue le 10 Octobre à 8h.
- Contrôle PEI (bornes incendie) à faire avant 2021 : 2 devis à étudier pour lancer la vérification.

Fin de séance à 22h30

Prochain CM à fixer